



A l'attention des riverains de la Vesgre

Sainte-Gemme-Moronval, le 12/04/2026,

Objet : Accès aux propriétés privées dans le cadre de la réalisation de levés topographiques pour la cartographie de l'étude des inondations sur le bassin versant de la Vesgre.

Réf : 2026-D-89 DR-DJ

Mesdames, Messieurs,

Le Syndicat mixte Eure-Blaise-Vesgre (SEBV anciennement SBV4R) exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations depuis 2022 au nom et pour le compte de ses membres. A ce titre, il mène une étude sur la gestion des inondations sur le bassin versant de la Vesgre.

Dans le cadre de cette étude, le SEBV a missionné le bureau d'étude SETEC-HYDRATEC et le cabinet de géomètre GE-INFRA pour réaliser des levés topographiques, et bathymétriques nécessaires à la modélisation hydraulique, sur le bassin versant du cours d'eau de la Vesgre.

Cette mission nécessite des prospections sur le terrain et notamment des accès aux propriétés privées sur certains secteurs.

Je vous remercie d'avance de bien vouloir autoriser l'accès à votre propriété aux équipes de SETEC-HYDRATEC et GE-INFRA et de leur réserver le meilleur accueil.

Aussi, je vous invite, si vous le souhaitez, à prendre connaissance de ce projet auprès du SEBV.

Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez contacter :

Chargée de mission de la prévention des inondations
jaffry@sebv28.fr

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

SEBV
SYNDICAT EURE MOYENNE BLAISE VESGRE

Le Président du SEBV


Daniel RIGOURD

Copies aux communes de :

- Anet,
- Berchères-sur-Vesgre,
- Boncourt,
- Boutigny-Prouais,
- Broué,
- Bû,
- Goussainville,
- Havelu,
- La Chaussée-d'Ivry,
- Oulins,
- Rouvres,
- Saint-Lubin-de-la-Haye,
- Saint-Ouen-Marchefroy,
- Serville,
- Adainville,
- Bourdonné,
- Condé-sur-Vesgre,
- Gambais,
- Gambaiseuil,
- Houdan,
- Maulette,
- Saint-Léger-en-Yvelines.

